



**PRÉFET
DES ALPES-
DE-HAUTE-
PROVENCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Digne-les-Bains, le 16 janvier 2024

**Les Alpes-de-Haute-Provence placées en vigilance jaune
« pluie-inondation »
ce mercredi 17 janvier à partir de 3 h**

Le département des Alpes-de-Haute-Provence est placé par Météo-France en vigilance **jaune « pluie-inondation »**, **situation météorologique à surveiller**, à partir de 3 h ce mercredi 17 janvier 2024 et jusqu'à minuit vendredi.

Les pluies apporteront généralement 30 à 50 mm. Les cumuls seront significatifs, essentiellement sur les façades ouest du relief : 70-80 mm, voire localement 100 mm sur la Haute-Bléone et le Haut-Verdon.

La fonte nivale pourrait ajouter l'équivalent de 10-15 mm, localement 20 mm supplémentaires sur ces secteurs. À l'ouest d'une ligne Digne-les-Bains–Gap, les cumuls seront plus faibles, de l'ordre de 7 à 15 mm.

Le préfet des Alpes-de-Haute-Provence recommande :

- de maintenir une attention particulière pour la pratique d'activités sensibles au risque météorologique ou exposées aux crues, **car des phénomènes habituels dans la région mais occasionnellement et localement dangereux (montée des eaux notamment) sont prévus ;**
- de se tenir au courant de l'évolution de la situation.

Pour connaître l'évolution de la situation, vous pouvez consulter le bulletin de Météo-France sur le site internet <http://france.meteofrance.com> ou en appelant le 32 50.

**Service de la communication interministérielle
et de la représentation de l'État**

Tél : 04 92 36 72 10

Mél : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

Préfecture

8 Rue du Docteur ROMIEU

04016 Digne-les-Bains Cedex